

Congrès ABF 2025

Des sciences aux pseudo-sciences et bibliothèques, quels critères de choix ?

Restitution des deux ateliers proposés par le comité d'éthique de l'ABF

Animation : Gérard Briand, Hélène Beunon, Claire Gaudois et Dominique Lahary du comité d'éthique et Xavier Galaup de la commission Advocacy de l'ABF
(les comptes rendus des séances des 11 et 12 juin ont été amalgamés)

Mercredi 11 juin : 28 participants - Jeudi 12 juin : 47 participants

Déroulement des ateliers et commentaires ultérieurs.....	1
Phase 1 : choix de livres.....	1
Phase 2 : Enquête La bibliothèque comme lieu de confiance.....	4
Rappel final du comité d'éthique.....	6
Extraits de textes de références.....	6
Loi Robert, 2021.....	6
Code de déontologie des bibliothécaires, ABF, 2020.....	7
Code éthique pour les bibliothécaires et autres professionnels de l'information, IFLA, 2012.....	7
Manifeste de l'IFLA-Unesco pour les bibliothèques publiques, 2022.....	7
Liens complémentaires.....	8
Article.....	8
Mémoire.....	8

Déroulement des ateliers et commentaires ultérieurs

Phase 1 : choix de livres

Quatre tables, chacune représentant une couleur de carte (Pique, Trèfle, Cœur, Carreau), chaque participant tire une carte en émargeant à l'entrée et se répartit selon la couleur tirée.

Deux rôles selon la carte tirée :

- Carte chiffres : acteur de l'atelier
- Carte figures ou as : observateur de l'atelier avec consignes secrètes

Claire introduit le propos de l'atelier, pas de « bonne » réponse, on cherche quels sont les indicateurs de sélection du document proposé pour un fonds de bibliothèque publique. L'intérêt consiste dans la démarche, pas dans le résultat.

Démarrage du travail en groupe, chaque table a 1 thème à traiter, 3 livres par thème, 20mn pour les analyser.

Consignes :

- Les acteurs analysent chaque document et en tirent les points + et - pour décider d'acquiescer ou non le document.
- Les observateurs cherchent à définir les critères de choix utilisés et les cheminements des acteurs pour y arriver

4 thèmes (« + » = arguments pour l'acquisition, « - » = arguments contre)

Homéopathie

- ***Guide familial*, Alain Horvilleur, Livre de poche, 2013**

+ synthétique et global, très recherché par le public

+ complémentaire à la médecine classique, ne se met pas en alternative

- éditeur non spécialisé en médecine, auto-référencement de l'auteur, sources insuffisantes

- pas de sources citées

? Vérifier les profils des auteurs sur Internet au moins

- ***Sciences, homéopathie et physique des hautes dilutions : les secrets de l'eau enfin dévoilés*, Jean-Pierre Raddad-Aoun, éd. Exuvie, 2024**

+ Références nombreuses (mais lesquelles ?)

+ peut servir comme contre-exemple dans des ateliers critiques en bibliothèque

- contenu problématique

- Éditeur inconnu, sous-titre racoleur austère sans être dans la vulgarisation

- ***Médecines complémentaires et alternatives : Les 20 grandes questions pour comprendre l'homéopathie*, Véronique Suiza, Ed .Michalon , 2021**

+ pluridisciplinaire, collection spécialisée sur les médecines parallèles

- ce livre est-il recherché par le lecteur ? On peut le proposer

Se soigner

- ***Zéro contraintes pour maigrir*, Jimmy Mohamed, J'ai lu, 2024**

+ Bonne bibliographie, connu du grand public (influenceur sur TikTok), propos modérés, ed. Fiable

+ auteur qualifié scientifiquement mais n'a rien publié d'autre,

- présentation racoleuse (bandeau, photo de l'auteur...)

- ***Boostez vos défenses immunitaires selon son groupe sanguin*, Valérie Lamour et Olivier Mandelrieux, Marabout, 2024**

+ auteur pharmacien

- propos ésotériques, auto-référencement uniquement

- Ed, non spécialisé, livre racoleur, bibliographie importante mais non spécialisée

- ***Grand dictionnaire des malaises et des maladies : pour la guérison de l'âme et des émotions*, Jacques Martel et Lucie Bernier, Quintessence, 2007 et 2024**

+ Rien

- développement personnel et non médecine, absence de toute formation scientifique des auteurs, prix élevé, éditeur ésotérique, farfelu et peu étayé, bibliographie très auto-référencement

- Best-seller, nombreux macarons. Ed de développement personnel. Pseudosciences

Le Climat

- ***Éoliennes : la face noire de la transition écologique*, Fabien Bouglé, Ed . du Rocher, 2024**

+ sujet d'actualité, très controversé

+ débat de société

- Bandeau (marketing) , auteur non spécialisé, auto-référencement, éditeur non spécialisé

- auteur non scientifique, ed. inconnu, titre complotiste, si on l'achète, ne pas le mettre en sciences → rayon Controverses ?

▪ ***Climat, la part d'incertitude*, Fabien Bouglé, éd . du Rucher, 2024**

+ formation scientifique de l'auteur

- mais pas climatologue, , ed inconnu, marketing, bandeau racoleur, n 1 des ventes aux USA

- N°1 des ventes aux EU, scepticisme scientifique systématique

▪ ***L'innocence du carbone*, François Gervais, Albin Michel, 2013**

+ Physicien, rapporteur critique pour le GIEC

- Ed. non spécialisé, bibliographie peu claire et manquant de référencements sérieux

- Donnerait des données tronquées, que vaut l'éditeur ? L'auteur a des connaissances scientifiques mais n'est pas spécialiste du sujet. Quelle position a-t-il ?

Biodynamie

▪ ***Les Ignorants*, Etienne Davodeau, Futuropolis, 2011**

+ récit de vie, grand public, auteur connu en BD, bel objet, aucune prétention scientifique

+ BD classique, auteur connu, vulgarisation sans prétention scientifique, éditeur renommé en BD, 26€ donc ce livre a une fonction en bibliothèque (cher pour le tout public)

- Ne pas classer la BD en documentaire, la démarche n'est pas à but scientifique

- Prix dissuasif pour une petite bibliothèque, doute sur l'aspect scientifique du livre

▪ ***Le potager en biodynamie*, Monty Waldin, Marabout, 2015**

+ ed ; Marabout, non spécialisé mais sérieux (?), vulgarisation

+ pratique, bien illustré, mise en page attractive, succès auprès du public garanti, thématique porteuse (jardin)

- « remplir l'intestin de la vache de fleurs de camomille humides ? »

- fouillis, aspect scientifique non validé, auteur expert mais inconnu

▪ ***La biodynamie de A à Z*, Evelyne Malnic, Sang de la terre, 2017**

+ Ed spécialisé, facile à manipuler (format, présentation)

- Abécédaire assez léger, aucun glossaire

? Quel aspect scientifique soulevé ? besoin d'information complémentaire ou de se référer à mieux sachant
Présentation assez analytique, souvent un avis clair pour prendre ou non avec questionnements ad hoc

Complément postérieur par le comité d'éthique

Le principe de l'atelier était l'examen des livres sans sources extérieures. Cependant, pour prolonger la réflexion, nous vous présentons quelques éléments qui pourraient éclairer les choix en situation normale, avec sources disponibles. Ils portent soit sur un thème complet, soit sur un livre.

Homéopathie

Progressivement à partir de 2020, les médicaments homéopathiques ont cessé d'être remboursés par la sécurité sociale : <https://www.info.gouv.fr/actualite/deremboursement-de-l-homeopathie-distinguer-le-vrai-du-faux>

De nombreux articles ont mis l'accent sur l'absence de preuves probantes de leur efficacité :

▪ https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/09/21/efficacite-de-l-homeopathie-que-dit-la-science_5358516_4355770.html

▪ https://www.huffingtonpost.fr/science/article/l-efficacite-insuffisante-de-l-homeopathie-etablie-par-la-has-confirme-ce-que-dit-la-science_147378.html

▪ <https://www.philomag.com/articles/lhomeopathie-est-elle-soluble-dans-lesprit-scientifique>

Même si d'autres issus des milieux homéopathiques le contestent :

<https://www.hri-research.org/fr/ressources/homeopathy-faqs/preuves-scientifiques-de-lhomeopathie/>

Mais aucune étude n'aurait établi d'effet néfaste. On parle d'un éventuel effet placebo.

Se Soigner

Grand dictionnaire des malaises et des maladies

Ce livre d'un auteur qui n'est pas médecin présente toutes les maladies comme psychosomatiques, pouvant entraîner une absence de soin approprié. Un article fait état de passages prêtant à caution sur des questions sensibles : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/un-dictionnaire-des-maladies-fait-polemique-avec-ses-propos-sur-l-homosexualite-et-le-viol-7793002158>

Le Climat

Climat, la part d'incertitude

Cet article présente une critique en règle contre son contenu.

L'innocence du carbone

Ce livre a fait l'objet d'une tribune d'un vrai membre du GIEC dévoilant notamment l'imposture de la qualification de « rapporteur critique pour le GIEC » et relève plus généralement « une profonde ignorance des sciences du climat » :

Les contre-vérités du dernier pamphlet climatosceptique par François-Marie Bréon, tribune, Le Monde, 28/10/2013

Biodynamie

Il est largement reconnu que la biodynamie fondée au 19^e siècle par le penseur autrichien Rudolf Steiner, fondateur d'une doctrine spirituelle sans réel fonnement scientifique, l'anthroposophie. Il était mentionné dans les livres à examiner. Toutefois, les adeptes de cette discipline pratiquent une agriculture biologique ne présentant aucun danger.

https://www.lemonde.fr/series-d-ete/article/2021/07/12/rudolf-steiner-le-philosophe-qui-a-fait-germer-la-biodynamie_6088039_3451060.html

Phase 2 : Enquête *La bibliothèque comme lieu de confiance*

On change de groupe mais toujours 4 tables.

Travail sur les concepts et usages à mettre en place sous forme de world café : chaque table répond à une question sur un paper-bord, puis le papier change de table. Au final, chacun aura répondu aux 4 questions avec synthèse en direct sur le même papier.

Table 1 Comment assumer la transparence des choix de la bibliothèque ?

Mercredi :

- Pourquoi la transparence ?
 - Pour communiquer aux/avec les élus
 - Pour rendre compte de l'usage de l'argent public auprès des citoyens
Il faut donc **explicitier, justifier, défendre ses choix.**
- Avec quels moyens ?
Règlement intérieur, charte documentaire...
Importance de communiquer auprès du public
Comment la rendre compréhensible ?
Cotes, emplacements. **Donner de la lisibilité**
- Comment évaluer cette transparence ?
Enquête sur la connaissance de la charte
Si on refuse un achat, justifier par des arguments clairs autres que la phrase clé « poldoc et budget »

Jeudi :

- **Transparence :**
 - Vis-à-vis du **public** > charte documentaire expurgée
 - Vis-à-vis de **l'équipe** > fiche domaines
 - Vis-à-vis des **élus** > charte documentaire (et aussi pour le public)
 - **Communiquer** la charte documentaire (affichée, site en ligne, etc.)
 - **Pédagogie** à tous les niveaux (vie la vie de bib)
 - **Co-construction**

Table 2 Les outils à mettre en place pour objectiver les choix

Mercredi :

- Gestion collégiale
- Formation et échanges avec d'autres collègues (réseau, département, national)
- Retour sur la transparence

Jedi :

- Charte documentaire
- Fiches domaines : auteur, éditeur, connaissances scientifiques
- Réunions d'acquisitions, acquisitions collectives
- Identifier les partenaires : interlocuteurs fiables, experts sur certains domaines, (ex. Cité des sciences), au niveau local ou national

Table 3 Quelle place donner aux usagers dans la poldoc ?

Mercredi :

- Suggestions du public, achat systématique, jamais ?

Si achat, gestion expresse ? Réservation systématique faite pour le demandeur ?

- Inclure les usagers dans les comités d'achat ?

Souvent fait pour les mangas avec les ados mais pour le reste ?

Pas facile pour les documentaires alors qu'on pourrait avoir des « référents ». Idée de référent-sachant ?

Jedi :

- Public cible → besoins
- Suggestions
- Acquisitions participatives avec le public (sur des segments précis) / Diversité des participants
- Pouvoir dire non et argumenter (voir la charte)
- Charte et règles claires dès le départ
- Faure des enquêtes
- Participation encadrée du public à la rédaction de, la charte, etc.

Table 4 Comment partager la poldoc en équipe ?

Mercredi :

- Outils communs
 - Fiches domaines
 - Charte, plus globale

Réunions d'acquisitions

Mais comment faire quand on est seul ? Rôle des usagers, des collègues si réseau

- Part des échanges informels
Papotage, échanges informels avec les usagers
Off des réunions d'acquisitions
Livres transversaux, sujets frontières
- Qui valide la sélection ? Comment on la communique ?
Responsable de section, de pôle, de fonds
Auto validation
Regard de la direction sur les sujets chauds

Jeudi :

- S'assurer que les acquisitions soient collégiales et pas uniquement l'affaire d'un seul acquéreur
- Réunion d'acquisition
- Alternner le domaine dont on a la charge régulièrement
- Déterminer un cadre collectivement
- Outils : charte documentaire, fiche domaine, à développer en équipe, actualiser, les partager à l'ensemble des agents acquéreurs ou non
- Temps de réunion informels en équipe autour des documents qui « posent question »
- Orientation des fonds par chaque gestionnaire, aux autres gestionnaires

Rappel final du comité d'éthique

Selon l'article 15 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui fait partie de notre Constitution, « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Appliqué aux acquisitions, ce principe nous conduit à rendre publics nos critères de choix et de refus ?ent.

Aucun individu n'a les moyens de s'assurer seul de la vérité, de la fiabilité d'une information ou d'une thèse. L'esprit critique consiste donc à savoir choisir des tiers de confiance.

En tant que bibliothécaires, nous ne pouvons prétendre être directement des tiers de confiance mais pouvons nous assurer le public de nos efforts pour y avoir recours autant que possible.

Extraits de textes de références

Loi Robert, 2021

Article 1. Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, **à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs** et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

[...] Ces missions s'exercent dans le respect des principes de **pluralisme des courants d'idées et d'opinions**, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public.

Article 5. Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont **pluralistes et diversifiées**. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, **la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales**. Elles doivent être exemptes de toutes formes de **censure idéologique, politique ou religieuse** ou de pressions commerciales.

Article 6. Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements qui relèvent du domaine privé mobilier de la personne publique propriétaire sont **régulièrement renouvelées et actualisées**.

Code de déontologie des bibliothécaires, ABF, 2020

1. LES PUBLICS

Le personnel des bibliothèques est d'abord au service des publics. L'accès à l'information et à la culture étant un droit fondamental, il s'engage dans ses fonctions à : [...]

- assurer les conditions de la **liberté intellectuelle** par la liberté de lecture ;
- permettre un accès à l'information respectant la **plus grande ouverture possible**, libre, égale et **sans préjuger de son utilisation ultérieure** par l'utilisateur ;
- favoriser la construction de soi et le **développement de l'esprit critique** ; garantir l'autonomie des publics, favoriser l'**autoformation**.

2. LES RESSOURCES, COLLECTIONS ET SERVICES

Le personnel des bibliothèques veille à ce que la pluralité des ressources favorise l'**autonomie de chacun**, en recherchant l'**objectivité et l'impartialité**, et en respectant la **diversité des opinions**. Dans ce sens, il s'engage dans ses fonctions à :

- mettre à disposition des publics l'**ensemble des ressources et méthodes nécessaires à la construction d'une pensée complexe et autonome** : compréhension éclairée des débats publics, de l'actualité, des grandes questions historiques, philosophiques, **scientifiques** et sociétales ;
- multiplier les outils permettant la recherche de la **fiabilité** et de la **véracité** des informations ;
- ne pratiquer aucune **censure**, garantir le **pluralisme**, l'esprit encyclopédique et l'actualité des ressources, collections et services ;
- faire connaître et mettre en valeur les collections, les ressources, les services dans le **respect de la neutralité du service public**.

4. LA PROFESSION

exerce son métier sans laisser interférer ses intérêts ou ses opinions personnelles ;

Code éthique pour les bibliothécaires et autres professionnels de l'information, IFLA, 2012

Les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information organisent et présentent l'information de telle manière qu'**un usager autonome est capable de trouver l'information dont il ou elle a besoin**. Les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information aident et soutiennent les usagers dans leur **recherche d'une information fiable et vérifiable** notamment dans le contexte de développement de contenus générés par l'intelligence artificielle et de diffusion de fausses informations.

Ils font la promotion des compétences informationnelles, à savoir la **capacité d'identifier, de localiser, d'évaluer, d'organiser, de créer, d'utiliser et de communiquer l'information**.

Manifeste de l'IFLA-Unesco pour les bibliothèques publiques, 2022

Préambule

La bibliothèque publique, **porte d'accès de proximité à la connaissance**, offre les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. Elle est nécessaire à la vitalité de sociétés de la

connaissance, car elle **permet l'accès à la création et le partage de connaissances de tous types, y compris scientifiques et locales**, et ce sans barrières commerciales, technologiques ou juridiques.

La bibliothèque publique est un centre d'information de proximité, elle met à disposition de ses usagers **toutes sortes de savoirs et d'informations**. C'est une composante essentielle des **sociétés de la connaissance**, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par tous. Elle offre au public **un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations** et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

Missions de la Bibliothèque publique

- Fournir **l'accès à un large éventail d'informations et d'idées**, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie ;
- Fournir à leurs publics **l'accès aux connaissances scientifiques, telles que les résultats de la recherche et les informations sur la santé, qui peuvent impacter la vie de leurs usagers, ainsi que favoriser la participation au progrès scientifique.**

Liens complémentaires

Article

Comment nos collections peuvent-elles aider à prémunir contre la désinformation ? par Elisabeth Noël, Documentation et bibliothèques, 2025, n°2, , éd. Asted

Mémoire

Proscrire ou prescrire ? Le cas des médecines alternatives en lecture publique: entre pluralisme, neutralité et lutte contre la mésinformation par Morgane Russeil-Salvan, mémoire, Enssib, 2025,